

Pensées Libres
Sur La Religion,
Sur L'Eglise,
et Sur le Bonheur national
Par B. M.
Seconde Edition
Revue, Corrigée, et augmentée

Traduction de l'anglais

[2 r°] Préface

Le mauvais usage attache souvent une signification odieuse à des mots qui ne la méritent pas, et qui dans la justesse du langage ne sçauroient estre pris et employés que dans un bon sens. Ainsi les bigots et les ennemis de la Verité veulent insinuer que des pensées libres annoncent l'impiété et l'athéisme; de mesme que les gens dissolus voudroient que par les termes de femme de bonne humeur, vous entendissiez une catin. Cela ne m'a point effrayé, comme vous voyez Lecteur, mais afin que cela ne vous empesche pas non plus de lire les feuilles suivantes, je vais, sans vous tenir en suspens, vous instruire aussi brièvement qu'il me sera possible de leur contenu. Vous les trouverez divisées en douze chapitres.

Dans le premier, je traite de la religion en général du déisme et de l'athéisme tant spéculatifs que pratiques; des chrétiens, et de ceux à qui nous ne devons pas refuser ce nom. Je démontre que ce que l'on entend communément par foy, et par croire, est la partie la plus aisée du christianisme et qu'à cet égard bien peu de personnes sont en défaut mais que la partie la plus difficile de nostre religion consiste à soumettre nos passions à l'amour de Dieu, et à obéir à ses commandements. Je passe légèrement en reveüe les fausses notions que le Vulgaire a concernant ces matières, aussi bien que concernant les degrés d'offenses commises envers Dieu. Je parle du péché, et de ce qui fait qu'une action est un péché. Enfin je prouve par la doctrine foncière de l'Evangile, que les chrétiens qui observent leur devoir, ne sçauroient haïr leur prochain, sous tel religieux prétexte que ce soit; et delà je tire une conclusion tendante à la paix et à une concorde mutuelle.

Dans le second, j'insiste encore sur ce que les plus grands pécheurs rarement prévariquent [par] manque de foy; et je tâche de prouver que la plupart des chrétiens sont convaincus de leurs fautes et d'un Etat futur; [2 v°] et que les souhaits des hommes, mesme les plus scélérats, sont généralement d'estre vertueux: mais Que la difficulté qu'ils rencontrent dans la réformation réelle du cœur, étant presque insurmontable, ils cherchent un équivalent pour dissiper leurs craintes; Qu'ils le trouvent dans l'observance de quelqu'une des branches de la piété extérieure et de la dévotion apparente, quoiqu'entièrement étrangères à la vertu réelle; Que les hommes ont de tous temps été induits dans cette erreur par l'artifice des prestres; et enfin Qu'en se reposant trop sur l'efficacité de ces formes extérieures, Ils apprennent à écarter les terribles appréhensions dont la scélératesse est toujours accompagnée, au point de mettre leurs consciences dans une parfaite ignorance sur eux-mesmes. Pour rendre cette importante vérité plus utile et plus sensible à mes lecteurs, j'éclaircis ce que j'ay dit par trois différents portraits, qui finissent ce chapitre.

Dans le troisième, Il est traité des rites et cérémonies par rapport au culte publique, et je touche quelque chose des différences qu'il y a entre nostre Eglise nationale et les non-conformistes. Dans tout cela mon but est la paix et l'union; et du moins, si je ne puis concilier les deux partys, de détruire la mauvaise impression que leur clergé réciproquement leur inspire les uns des autres, laquelle je leur démontre estre bien au delà de ce qu'ils méritent. Le lecteur observera qu'en m'adressant aux deux partys, suivant celuy à qui je parle, je panche beaucoup du costé de ses adversaires; ce que j'ay fait uniquement, parce que j'ai crû que c'est la conduite que doit tenir un

homme qui espère quelque succès dans une médiation entre deux ennemis. Je finis en faisant voir l'avantage qui reviendra aux deux partys de suivre les maximes salutaires que je propose.

Dans le quatrième, je parle des mystères de la religion en général, et plus particulièrement de celui de la Trinité: je montre la différence qu'il y a entre sçavoir et croire, et dis quelque chose [3 r°] de la divinité de J.C. et du St Esprit. Je ne nie rien de ce que nostre Eglise maintient concernant ce mystère, sans néanmoins juger décharitablement de ceux qui refusent d'acquiescer à chaque syllabe du Symbole d'Athanase. Je passe à la crédulité des ignorants; je dissuade de dogmatiser en matières de foy, et fais sentir l'inhumanité de s'imposer les uns aux autres des articles d'invention humaine, puisque l'Escriture sainte doit estre le seule règle de foy, et qu'un chacun enfin doit juger pour luy mesme. J'appuye ces sentiments par des citations de deux célèbres prélats de nostre Eglise. Je termine tout cela par une distinction claire entre ce qui est au dessus de la raison et ce qui est contre la raison; pour convaincre de leur erreur, Premièrement, le philosophe vain et arrogant qui, bouffi de sa propre suffisance, a des idées trop resserrées de la toute Puissance de Dieu, et rejette les mysteres sans autre raison que parce qu'ils surpassent son entendement; Secondement, le bigot superstitieux et esclave des prestres, qui ferme ses yeux au sens commun, et imagine bestement qu'il peut croire des contradictions manifestes.

J'entame le cinquième par un discours sur la volonté, et examine sa liberté. Je parle de la prédestination et de la grande objection que l'on fait contr'elle. J'expose le système des deux principes, j'entre dans les controverses concernant l'origine du mal et fais des remarques sur les différentes réponses des Pères aux Manichéens et à l'argument d'Epicure contre la Providence. Je fais voir d'un costé que la supposition du libre arbitre le plus absolu, tel que les Sociniens le soutiennent, ne sçauroit résoudre la difficulté qu'il faudroit écarter; et de l'autre costé, combien il est difficile à un partisan de la prédestination, qui n'a que la raison naturelle pour l'aider, d'éviter de faire Dieu l'auteur du péché. De là je conclue que dans l'affaire du libre arbitre [3 v°] et de la prédestination est enveloppé l'un des plus grands mystères de la religion chrétienne; et que par conséquent c'est un sujet plus propre à exercer l'humilité et la tolérance qu'à faire naître des disputes et des animosités. Pour renforcer cette opinion, je renvoie à St Paul, qui semble établir la prédestination de la manière la plus claire; et en mesme temps propose l'objection qui est contre, de la façon la plus pressante; sans seulement tacher d'y répondre, ou de résoudre la difficulté autrement que par son humble résignation à la profondeur impénétrable de la Sagesse divine. J'exhorte les hommes à suivre l'Apôtre, de cesser de disputer sur ce que ny les uns ny les autres ne peuvent démontrer, et à laisser là cette matière, par un exemple brillant de modération que je recommande à tous les gens d'Eglise.

Dans le sixième j'examine la cause de l'affection et de l'estime que le vulgaire a pour les temples, religion à part. Je prouve que comme son incapacité l'empesche d'estre affecté de la vraye sainteté et spiritualité, Il est forcé de transformer la crainte respectueuse dont sa superstition le remplit, à des choses visibles et qui tombent sous les sens; et que conséquemment les Eglises doivent estre le principal objet de son adoration. Je parle de l'usage qu'on a fait dans toutes les religions de cette foiblesse du vulgaire. J'explique les différentes significations du mot *Eglise*, et montre l'avantage qu'il y a de les sçavoir. Je déduis la manière miraculeuse dont l'Evangile se

répandit dans les temps des apôtres, et les différents moyens dont se sont servis depuis leurs successeurs. Je mets en évidence l'héroïsme du clergé par des exemples tirés de l'histoire, lesquels manifestent le grand courage qu'il a marqué, et les grands hazards qu'il a courus pour l'avancement de la grandeur temporelle et de l'autorité de l'Eglise. Et enfin je [4 r°] montre que le clergé Protestant n'a pas été moins passionné de pouvoir et de domination, depuis la réformation, que les prestres Romains desquels il s'était séparé principalement pour cette raison.

Dans le Septième, j'observe que pour acquérir des richesses et rehausser la grandeur mondaine de l'Eglise, la politique du clergé n'a pas été inférieure à son courage. Je parle de l'usage impie et pervers que ces Messieurs ont fait, pour leur profit, de ce que l'Evangile enseigne touchant l'immortalité de l'ame, de leur zèle et de leur aversion invétérée contre toute érudition humaine, afin de nourrir l'ignorance et la superstition; de leur colère et indignation contre ceux de leur profession qui jamais ont tenté de détromper le monde. Je donne des exemples du fidèle attachement que l'Eglise a pour ses amis, de son estime inviolable pour ceux qui favorisent ses interests temporels; et de son ressentiment, de la violence de sa haine contre tous ceux, mesme les plus honnestes gens, qui révoquent en doute son autorité, ou éclairent la conduite du clergé. Je rapporte ce qui est exigé des Papes, et cite quelques exemples pour prouver qu'à Rome la cause de la religion est en sousordre à l'intérêt temporel de l'Eglise. J'entre sans le détail de diverses autres branches de l'artifice des prestres, des pieuses fraudes, des calomnies, et des faussetés évidentes dont les Pères, pour avancer la grandeur mondaine de l'Eglise, se servirent en réfutant les payens; et je termine par un trait remarquable de mauvaise foy, dont les Protestants ont été coupables dans leurs controverses avec les Papistes.

Dans le huitième, je traite du schisme et de ce qui en est la cause, et rapporte plusieurs extravagances des anciens hérétiques, et d'autres depuis la réformation. Je touche un mot des abus qui ont été retranchés de l'Eglise par la réformation, entr'autres du célibat du clergé; et je parle du ridicule de l'Eglise de Rome de s'estre piquée de chasteté. Je prétends que ces mesmes abus ont été les instruments par le secours desquels l'Eglise de Rome a triomphé des schismes et des hérésies jusqu'à [4 v°] la réformation, et que les ecclésiastiques Protestants, aussitost qu'il a commencé a se former des schismes parmi nous, ont bien senti ce qu'ils avaient perdu, en ont été fachés, et ont toujours taché depuis d'y trouver des équivalents. Je parle des non-conformistes, des querelles que les ecclésiastiques Protestants ont les uns avec les autres, et de leur aversion pour une réunion et pour ceux qui ont entrepris de la procurer. Et je prouve par leurs propres témoignages, combien ils en ont agi de mauvaise foy les uns envers les autres pour empescher les schismes, ou du moins les maux qu'ils occasionnent; et je finis par les imputations et calomnies dont les orthodoxes et les non-conformistes en Angleterre se chargent réciproquement.

Dans le neuvième, je prouve qui, suivant le caractere du clergé, exposé dans le chapitre précédent, on ne doit attendre de remède à un schisme une fois entamé, que par la mort, le bannissement, et une entière extirpation des schismatiques. C'est pourquoy je plaide pour la tolérance; mais je maintiens que l'Eglise nationale, dans tous les païs, est pour la persécution. Je prouve que cela est vray par des exemples et des citations, non seulement de grands partisans de l'autorité papale et d'autres Catholiques Romains, mais aussi de Luthériens, de Calvinistes, et de

toutes sortes de gens d'Eglise, quand on s'oppose à eux et qu'ils sont en autorité. Je prouve que les Eglises nationales n'accordent point aux schismatiques d'être sincères dans leurs opinions, quelques soient les souffrances qu'ils endurent pour les soutenir; Que ceux qui ont été persécutés, aussitôt que leur secte prend le dessus, et qu'ils ont le pouvoir, traitent leurs antagonistes de la mesme manière qu'eux ont été traités auparavant; Que les raisons et les arguments en faveur de la persécution, allégués par les Protestants contre les non-conformistes, sont non seulement les mesmes que ceux dont se sont servis les Papistes contre les Protestants, et dont les Orthodoxes il y a plus de mille ans ont fait usage contre les hérétiques; mais aussi que les mesmes que les payens employèrent contre la primitive Eglise. Et j'apporte un exemple [5 r°] où un deffenseur de la foy payenne, après une persécution cruelle, traita les chrétiens et leur religion avec autant de pitié et de mépris que le plus orgueilleux rigoriste des orthodoxes pourrait traiter l'enthousiaste le plus imbécille. Je montre l'inutilité de poursuivre à demy. Je rapporte la barbarie avec laquelle l'Evangile a été répandu dans l'Amérique et dans les Indes Orientales, et l'Orthodoxie maintenue en d'autres lieux. Je présente tout cela comme des arguments contre la persécution, et je prescris un remède pour obvier aux maux que l'on peut craindre d'une trop grande tolérance. Je parle des guerres civiles occasionnées par des querelles de religion; je tire le rideau sur nos propres malheurs, et en rapportant les calamités que d'autres ont souffert, je tache d'inspirer à mon lecteur l'allarme aux premières approches de ce qui pourrait ramener des temps si funestes.

Dans le dixième, je maintiens que la prééminence est due au ministère de l'Evangile au dessus de toutes les autres vocations. J'atteste que je n'ay rien dit, dans les précédents chapitres, contre le clergé, dans la veüe de le rendre odieux aux laïques, et que les plus distingués dans les autres professions sont coupables de prévarications aussi contraires à leurs fonctions, que celles dont j'ay accusé le clergé; Que toutes les choses ont un mauvais costé, et que nous devons distinguer entre le but d'une vocation et l'abus qu'on en peut faire. Je prouve que dans toutes les professions, les hommes font leur principale affaire de leurs vuës particulières; Que dès nostre enfance nous sommes instruits à penser à nous; Que si les hommes empiètent plus dans une profession qu'ils ne font dans une autre, cela ne vient que de ce qu'ils en ont plus la facilité; et que les hommes, de quelque profession que ce soit, maitriseroient les autres s'ils le pouvaient. Je prouve que tous les hommes, quelques soient leurs employs, en vantent l'origine si elle est à leur avantage, bien qu'ils ayent furieusement dégénéré, et qu'ils agissent par des principes tout à fait contraires. Je prouve amplement, qu'après le temps des Apostres, aussitôt que le ministère de l'Evangile devint une profession [5 v°] que les hommes embrassèrent pour subsister, le clergé ne fut pas moins coupable de faiblesses et de vices, ou n'eut pas plus de bonté ou de mérite réel que les laïques. Delà, j'infère que le Clergé ne doit pas estre plus indépendant du gouvernement que les laïques, ou avoir plus de privilège ou de pouvoir de faire du tort aux autres impunément, que n'en ont les hommes des autres professions, et je tache de réfuter ce qu'on allègue généralement contre cette assertion. J'insiste là dessus, et prétends que cette maxime de tenir messieurs du clergé dans de justes bornes d'obéissance, ne donne aucune atteinte à la vénération qui est due à leur ordre, ny à la jouissance des consolations mondaines ainsi que les laïques; et je donne un exemple de bonne harmonie et de conduite louable entre le clergé et les laïques. Je parle de la prédication et des différents moyens par

lesquels on la rend destructive de la paix de la société. Je donne des avis pour prévenir les maux qu'elle peut occasionner. Je mets a découvert la mauvaise foy des différents prétextes et fauxfuyants souvent employés par des prédicateurs séditioneux. Je rapporte l'exemple d'un homme pieux et l'un des plus grands réformateurs, qui, entraîné par zèle ou par passion, prescha un sermon qui tendait à la sédition. Je démontre que semer la discorde est un crime plus odieux dans un Ecclésiastique que dans toute autre personne, et j'écarte les scrupules qu'on se fait des les punir. Je concluds en insistant sur cela, que les deux points qui ont fait mon principal objet dans ce chapitre ne sont point incompatibles, et je développe mes sentiments concernant nostre conduite envers le clergé, dans une comparaison dont nul homme raisonnable de sera offensé.

Dans le onzième je parle du gouvernement en général, et de nostre constitution en particulier; je soutiens qu'un gouvernement ne peut subsister, si on ne luy rend pas une obéissance passive, et j'examine la cause de nos querelles concernant cette doctrine. Je considere le pouvoir suprême et l'entière souveraineté de la nation, et prouve [6 r°] que nous ne devons notre obéissance illimitée qu'aux commandements émanés des trois Etats réunis. Je démontre que le pouvoir de faire des loix doit renfermer un pouvoir d'empescher qu'elles ne soient violées impunément, qu'une grande portion de la Souveraineté réside virtuellement dans le peuple, et que les hautes prérogatives du Roy ne donnent point atteinte à nos libertés. Je prouve qu'il est aisé de sçavoir quand le Roy viole le contract qu'il a fait avec son peuple; et j'apporte les raisons pourquoy un Contract ratiffié entr'eux, n'est pas moins obligatoire d'un costé que de l'autre. Je touche quelque chose de la succession et du droit divin des Roys; et montre l'absurdité de soutenir que Dieu nous enjoint d'obéir à la monarchie seulement, à l'exclusion de toutes les autres formes de gouvernement. Je propose deux objections, l'une contre cette portion de souveraineté qui appartient au Peuple, l'autre contre la validité des loix qui ont fait un changement dans la succession. Pour les résoudre, je fais voir la différence qu'il y a entre les premiers et les derniers temps, quant à la situation du pouvoir parmy les trois Etats; ce qui me fournit des arguments pour répondre à ces objections. Je prouve que les ennemis de l'établissement présent sont inconséquents dans leurs plaintes, et qu'ils parlent de serments de fidélité avec des restrictions mentales. J'examine la légitimité du Prétendant, et prouve qu'elle est enfin douteuse. J'expose la conjoncture du temps où il est né, et finis par un portrait du Roy Guillaume 3^e à qui nous devons que la succession soit dans l'illustre maison d'Hanovre.

Dans le dernier chapitre, je fais l'énumération des avantages naturels de la Grande-Bretagne, spécialement dans sa partie méridionale, et compte nos loix et nos libertés pour les plus grands que l'on puisse avoir. Je discute la raison de nos mécontentements; et je compare nos murmures et nostre inquiétude aux plaintes de ceux qui sont affligés du mal de rate. J'exhorte à la sagesse et je la définis. Je parle des cours [6 v°] et des personnes dont elles sont généralement composées. J'attaque notre partialité concernant les ministres et hommes d'Etat. Je dissuade d'un costé de trop se reposer sur leur probité, et de l'autre de mal interpréter leurs actions. Je démontre que plusieurs de nos plaintes sont déraisonnables, et que dans quelques griefs réels, le mal est beaucoup inférieur à ce que nous l'imaginons; que l'expédient que nos mécontents souhaitent pour y remédier, est impraticable sans la ruine de la moitié de la nation, et que la simple entreprise d'en venir à bout,

doit estre accompagnée de calamités plus grandes que celles qui peuvent nous arriver sous le présent établissement. Je dis quelque chose du Bill qui établit l'impôt pour l'entretien d'un mole, de la guerre d'Espagne et de la conservation de Gibraltar. J'expose ce qui est nécessaire, quant aux matières de religion, pour procurer la paix et la félicité à une nation. Je désigne différentes sortes de gens aux murmures des quels on ne doit point avoir égard, et je concluds que c'est notre propre faute, si nous ne sommes pas heureux.

Ceux qui sont versés dans la lecture s'appercevront bientôt que j'ay fait grand usage de M^r Bayle sans le nommer. Je déclare qu'il est le savant homme dont je parle dans le chap^e 5^e. J'ay emprunté aussi plusieurs de ses citations; [et dans led^t chap^e 5^e particulièrement plusieurs arguments sont pour ainsi dire transcrits mot à mot d'après luy. Comme il a pris plus de peine et a employé plus d'art que qui que ce soit dans ces derniers siècles, à montrer ce qui se peut dire plausiblement de plusieurs opinions hétérodoxes, j'ay en présentant les difficultés qui se trouvent dans les deux costés des controverses, consulté mes aises au point de prendre plusieurs de ses raisonnements comme je les ay trouvés chez luy, sans me donner le soin d'en examiner la solidité. C'est pourquoy, comme je ne prétends point tirer honneur de ceux qui sont bons, je prie le lecteur de ne pas regarder les autres comme miens, et de ne pas croire que je les adopte ou que je [7 r^o] m'en rends responsable, quoiqu'ils soient exposés en quelque manière, comme s'ils étoient de moy, y en ayant plusieurs que je trouve faux. Mais c'est assés pour mon dessein, qu'un aussi grand homme les ait crus du moins plausibles, et j'ay pensé qu'on les liroit mieux de la façon dont ils sont inventés, que si je les eusse rapportés seulement comme ses opinions; ce qui aurait occasionné plusieurs interruptions dans le discours]. Si j'avais fait cela par vanité et pour m'en glorifier, ou par mépris pour ce grand homme, j'aurais été assés prudent pour n'en point parler icy. Mais j'ay eu plus d'une raison de faire comme j'ay fait. En premier lieu, le Dictionnaire de M^r Bayle n'est commun que parmi ceux qui ont de grandes bibliothèques, et le citer aurait peu servi à la plus grande partie de mes Lecteurs. Quant à la vérité des faits, ce qui est le plus important, les auteurs et les preuves que je cite sont les mesmes qui sont cités dans le Dictionnaire, auquel si j'eusse renvoyé, le lecteur n'en aurait pas été plus avancé. En second lieu, j'ay imaginé qu'il seroit déplaisant et mesme rebutant de voir le mesme nom si souvent répété dans des notes, surtout pour ceux qui ne sont pas au fait de l'immensité de cet ouvrage.

Je ne feray point d'autre apologie du mien. Je puis y découvrir un grand nombre de fautes plus aisément que je sçay comment les corriger. S'il répondoit à mon dessein, il y auroit peu de meilleur livre dans le monde. Comme il est impossible que j'aye eu d'autre but que le bien commun et la tranquillité publique, il me semble entendre dire aux lecteurs ingénus: Quel dommage qu'un homme si bien intentionné n'ayt pas eu plus de talent! Cela ne me déplaira jamais, et je n'envie point aux hommes d'un brillant génie leur capacité non commune, tandis qu'ils l'employent à calomnier leurs adversaires, à couvrir d'un voile les mauvaises actions et les desseins encore plus mauvais de leur propre party, et se font un art d'estre agréablement fourbes et de [7 v^o] mauvaise foy.

Ce que j'aurais à justifier, n'est pas la vigueur de mon entendement, mais bien la droiture de ma volonté. Si l'intérêt ou la vaine gloire m'eussent déterminé à travailler, mes peines auraient pû

estre mieux employées, qu'à me jeter entre deux ennemis qui haïssent quiconque s'efforce de les séparer.

Je sçay bien quel est le destin ordinaire de la modération; elle ne vous procure point d'amis, ny n'appaise vos ennemis, et met un homme en butte aux deux factions qui tiennent les opposés extremes. Mais j'ay encore pis à craindre, veu les vérités hardies dont j'ay parlé. Bien des gens seront étonnés de ma témérité, et demanderont, Qui est-il? A t'il de grands biens? Quelle est sa vocation, ou que fait-il? Compte t'il jamais se faire fortune ou mesme vivre? Est-il à l'épreuve du pistolet, et imagine t'il qu'il n'y a ny poignard ny poison dans le monde? Je n'ignore pas les hazards que je cours, mais ce qui diminue mes appréhensions, c'est que je ne puis jamais souffrir que par l'injuste ressentiment de ceux dont le devoir consiste à enseigner aux autres de n'en avoir point.

A tout événement j'ay fait une bonne action; car quand un homme travaille pour l'intérêt et la félicité temporelle de la nation dans la quelle il vit, sans qu'aucune autre en souffre, ou sans détourner du sentier de la vertu; Quand il tache de découvrir les moyens d'éteindre nos divisions, et les malheureuses dissensions des différents partys, sans faire tort à aucun, par des remèdes aisés et doux, qui non seulement ne couteront rien, mais bien plus assureront visiblement à un chacun la possession de ses biens, et procureront tout le contentement qu'un honneste homme peut désirer en en jouissant. Quand il écrit pour la deffense de la vérité et de la liberté, sans offenser Dieu, sans donner la moindre atteinte au pouvoir civil, ou sans manquer aux supérieurs; Quand, au contraire, il parle pour eux, et exhorte à la vraye piété avec [8 r°] simplicité et sincerité, sans médisance ou ombre de flatterie pour aucun mortel tel [*sic*] qu'il soit; Quand en affermissant l'autorité des souverains, il s'efforce de bannir la discorde et les animosités de la société, et recommande la paix et l'union à toutes les communions, aussi bien que la charité à tout le genre humain; Quand un homme, dis je, sçait en sa conscience qu'il a eu tout cela en veüe, il peut sans faire tort à sa modestie, prononcer que son ouvrage est une bonne action, quand mesme cet ouvrage n'auroit d'ailleurs d'autre mérite. C'est une réflexion consolante pour luy, il peut s'y arrester, la ressasser, et après tout, avoir, sans trop cajoler son travail ou sans se repaistre d'idées romanesques, la solide satisfaction de croire et de s'assurer, que tandis qu'il s'occupe de ces objets, et meurt à la poursuite d'une telle cause, son temps ne sçauroit estre mieux employé, ny sa vie plus à propos perdue.